

Association Nationale des Assistants de Service Social 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS

Le 20 mai 2013,

COMMUNIQUE ANAS

DES DOCTORATS SPECIALISES EN TRAVAIL SOCIAL : UNE AVANCEE SIGNIFICATIVE

L'ANAS se félicite de la création par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de deux doctorats (sociologie et sciences de l'éducation) spécialisés « travail social », qui se mettront en place dès septembre 2013. Cette décision est le juste aboutissement du séminaire de consensus organisé par le CNAM sur « la recherche en/dans/sur le Travail social » en 2012. La France se rapproche ainsi des exigences internationales de qualification doctorale en travail social.

Cette avancée est un premier pas positif vers la reconnaissance pleine et entière du travail social comme discipline académique, que nous appelons de nos vœux. En effet, dans de très nombreux pays européens, suite aux accords de Bologne instaurant les niveaux L M D, le travail social est une discipline comme les autres parmi les sciences sociales et de ce fait comprend tous les niveaux de formation de la Licence jusqu'au Doctorat.

La mise en place des doctorats spécialisés en travail social rend d'autant plus urgente la reconnaissance des diplômes d'Etat en travail social au grade licence et leur inscription dans le niveau II du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

L'ANAS reste mobilisée, avec les autres associations professionnelles de travailleurs sociaux, pour voir aboutir cette juste exigence de reconnaissance de nos diplômes à Bac + 3 !

Elsa MELON Présidente de l'ANAS